

## 8 Société et Culture

## Piéton

## Des patients au couloir



Le service des urgences de l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) éprouve de plus en plus des difficultés à accueillir tous ses patients. Et pour cause, la très forte demande et l'insuffisance des capacités d'accueil, notamment les lits pour recevoir tout le monde dans des meilleures conditions. Mais à l'impossible nul n'est tenu, les médecins sont parfois contraints de mettre en observation certains patients dans les couloirs. Sur des lits mobiles ou des chaises roulantes. En attendant que les premiers malades libèrent les lits de la salle d'observation. Une situation que déplorant beaucoup d'usagers actuellement.

## Mauvaise pratique pédagogique



Les enseignants sont tenus à la bonne application des méthodes pédagogiques. Cela pour mieux enseigner et atteindre les objectifs qu'ils se fixent. Pourtant, certains manquent encore de maîtrise, à la vue de leurs mauvaises pratiques pédagogiques. Comme c'est le cas dans cette classe de 2e année d'une école de Libreville, où la maîtresse fait un mauvais usage d'un moyen d'enseignement le plus élémentaire, le procédé de Lamartinière (PLM). C'est-à-dire la mauvaise présentation des réponses sur l'ardoise par les élèves. Tous les enfants sont debout, criant. Les encadreurs pédagogiques sont ici interpellés pour aider ces instituteurs.

## Classes en danger



Le plafond de certaines classes de l'école communale B de Mouila se dégrade considérablement. Et les morceaux de contreplaqué qui s'en détachent constituent une menace permanente pour les élèves et leurs enseignants. La situation est beaucoup critique lorsqu'il pleut. La toiture suinte, rendant impossible le déroulement normal des cours. L'association des parents d'élèves et les autorités compétentes sont ainsi interpellées pour éviter le pire.

Par IMM

## Commémoration/Journée internationale des droits de l'Homme, hier

# La sensibilisation au sein des lieux de privation de liberté

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

*Pour donner du contenu à cette nouvelle approche, une bande dessinée publiée par les éditions Ntsame va servir de support didactique dans différentes maisons de détention, jusqu'au vendredi 15 décembre prochain.*

ET si la sensibilisation à la notion des droits de l'Homme passait, par exemple, à travers la lecture et la transmission de ses valeurs par la bande dessinée ? C'est la nouvelle approche que semble avoir adoptée, cette année, la direction générale des droits de l'Homme du ministère de la Justice, dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale des droits de l'Homme, célébrée à travers le monde depuis le 10 décembre 1948, en souvenir de l'adoption par les 58 États constituant l'Assemblée générale des Nations-unies, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Pour ce faire, les lieux de privation de liberté vont être choisis comme sites d'expérimentation jusqu'au vendredi 15 décembre courant. La prison centrale de Libreville a ouvert le bal, hier matin, à la faveur d'une cérémonie protocolaire présidée par Pascal Ndzemba, secrétaire général du ministère de la Justice, représentant le ministre d'État Francis Nkea Nzigue. En présence, notamment, du commandant en chef de la sécurité pénitentiaire, le général de brigade Olivier Moulengui Mfondo, du procureur de la République, Steeve Ndong Essame Ndong, des représentants du système des Nations unies, et de plusieurs autres personnalités.

Publiée par les éditions Ntsame, une bande dessinée de 12 pages sur les droits de l'Homme servira d'outil didactique pour in-



L'éditrice Sylvie Ntsame procédant à la remise de la bande dessinée sur les droits de l'Homme au Chef de la sécurité pénitentiaire, le général de brigade Olivier Moulengui Mfondo.

culquer, de la manière la plus ludique qu'il soit, cet idéal commun à tous les êtres humains. « Nous offrons des livres aux prisons du Gabon depuis un moment déjà, afin que les détenus changent d'idées à travers les lectures. Les maisons d'arrêt de Libreville, Franceville et Oyem ont reçu des dotations. A partir de 2018, ce sera au tour de celles des autres villes (...). Initier les enfants aux droits de l'Homme à travers un support attrayant permet, en plus de l'éducation reçue dans le milieu familial, qu'il partage des valeurs républicaines (...). Nous avons tous des droits. Et plutôt que de mettre l'enfant en marge d'une lecture responsabilisante, nous proposons, pour renforcer l'instruction civique, la BD sur les droits de l'Homme, d'une lecture facile, avec le préambule de la Constitution », a déclaré Sylvie Ntsame, la responsable de la maison d'édition.

**PRÉVENTION DE LA TORTURE** \*En dépit du dispositif légal mis en place depuis plusieurs décennies dans notre pays pour protéger et promou-

voir les droits de l'Homme, des violences continuent d'être dénoncées, comme l'a indiqué Pascal Ndzemba. « Le gouvernement est sur le point de mettre en place une instance nationale de prévention de la torture dans les lieux de privation de la liberté. Et ce, en adéquation avec les normes internationales. De plus, la commission de surveillance des établissements pénitentiaires s'attelle à remplir cette mission, conformément à l'article 532 du Code de procédure pénale », a-t-il indiqué.

En novembre dernier déjà, le Gabon a renforcé son statut d'État de droit, au cours d'une rencontre à Genève (Suisse), en adop-

tant 129 recommandations parmi les 166 qui lui étaient présentées, et relatives, entre autres, au traitement des gardés à vue et des détenus. La validation de ce rapport est d'ailleurs attendue en mars 2018. Mais une chose est sûre cependant : la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme conduisent régulièrement à des actes de barbarie, révoltant ainsi la conscience de l'humanité. L'actualité récente à travers le monde enseigne, à plus d'un titre, sur ce sujet. Il est, sans doute, temps d'épouser la thématique choisie cette année par la communauté internationale et de dire : "Levez-vous pour les droits de l'Homme!".



Une vue de l'assistance.